



Les contraintes d'un patecq

Par **rogero**, le **15/07/2011** à **11:20**

Bonjour,

je suis vendeur d'une propriété dans le var , ou il existe un patecq (origine acte de succession 1938)

Mon notaire me demande pour la vente l'origine et les droits des autres co-propriétaires .

Pouvez vous m'indiquer l'administration qui peut me renseigner , ce patecq remonte dans le temps aux plans cadastraux " Napoleon "

Je vous remercie de votre réponse

Roger MICOL